



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dispositif de lutte contre les incendies

Question écrite n° 28849

Texte de la question

M. Pierre Dharréville appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation du dispositif de lutte contre les incendies. En effet, les sept *trackers* dont l'utilisation a été arrêtée vont cruellement faire défaut, alors qu'ils étaient utilisés pour repérer et attaquer les feux naissants. Cette situation résulte d'une volonté d'économies et d'un défaut d'anticipation qui est payé aujourd'hui au prix fort. Il n'est pas possible d'en rester là, alors que les phénomènes de feux se développent avec le changement climatique. Il lui demande ce qu'il entend mettre en œuvre pour combler ce manque dans les plus brefs délais, mais aussi ce qu'il entend faire pour changer la trajectoire dans la gestion du matériel avant que d'autres appareils ne soient frappés de vétusté.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28849

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3080

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)